

« IA et territoires : quelles conditions pour un déploiement utile ? »

Jacques Priol

Paris, le 9 décembre 2022



CIVITEO_CS



JacquesPriol

Jacques Priol

- Fondateur du cabinet CIVITEO
- Président de l'Observatoire Data Publica
- Expert associé auprès du Partenariat mondial sur l'iA (GT gouvernance des données)
- Auteur et conférencier
- Ancien dirigeant territorial et conseiller politique

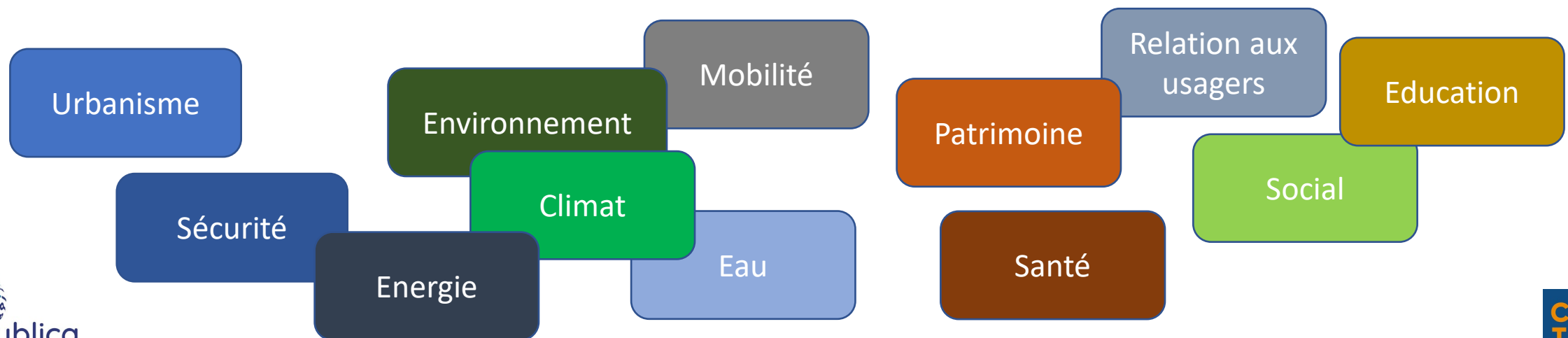


De quoi parle-t-on ?

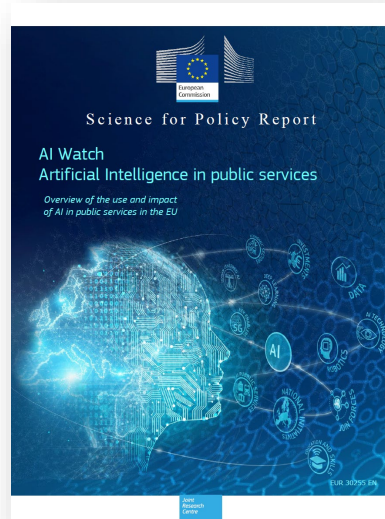
- **Différents systèmes d'intelligence artificielle**

- ✓ *Machine learning* (exemple : monitorer des bâtiments, émission d'alertes)
- ✓ *Deep learning* (exemple : analyser des images satellites, construire des jumeaux numériques)
- ✓ *Computer vision* (idem, avec de la vidéo)
- ✓ *NLP* ou traitement automatique / naturel du langage (exemple : certains chatbots)

- **Des usages que l'on imagine très nombreux**



De quels territoires parle-t-on ?



- **680 exemples recensés d'IA au service de l'action publique en Europe, dont 40 en France et 5 à l'échelon local (2020)**



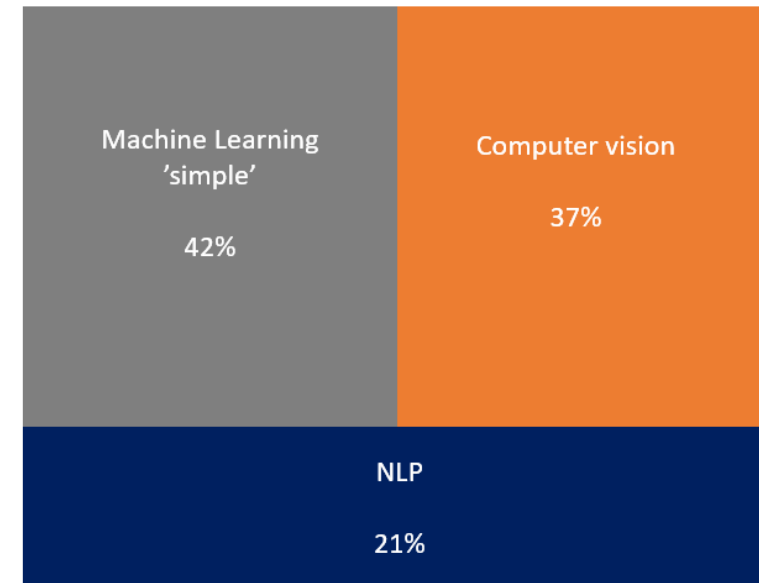
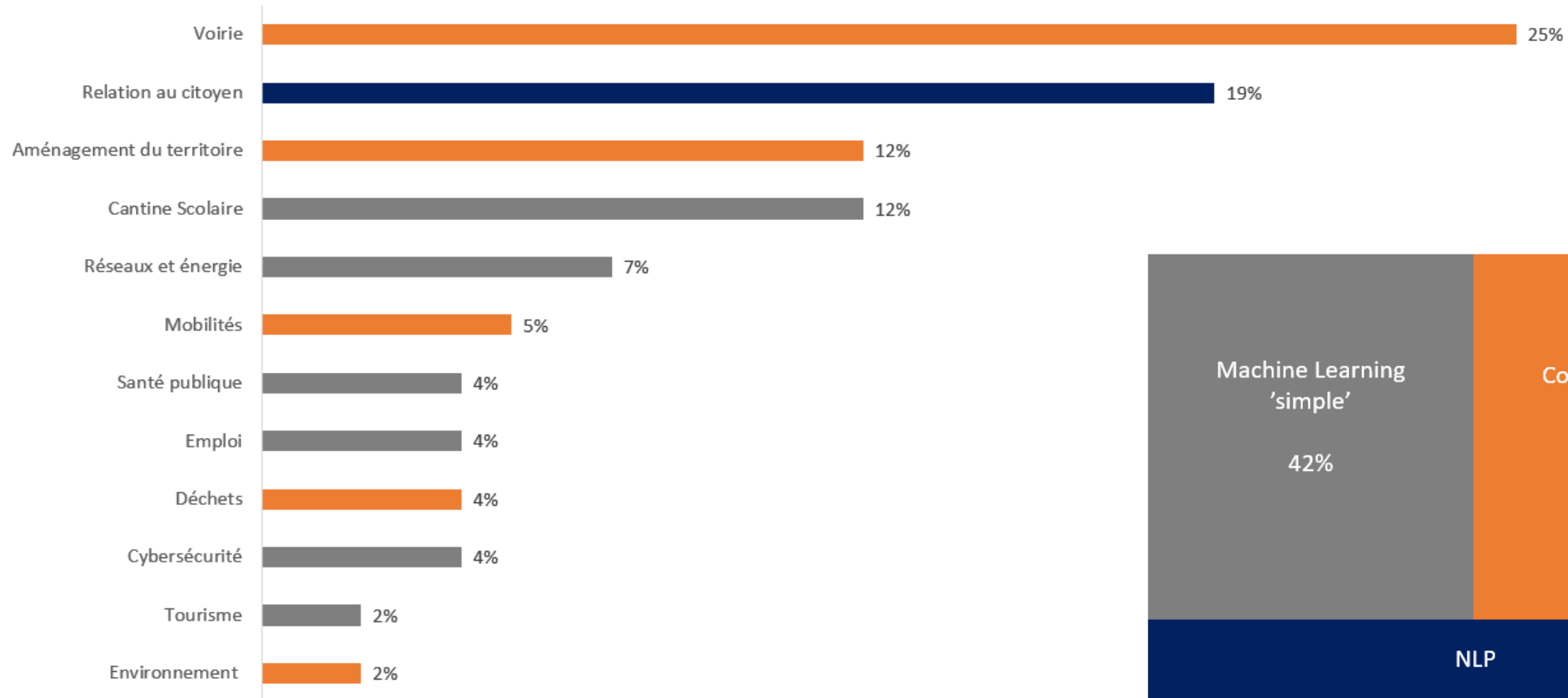
- **19 collectivités françaises : 14 métropoles et 5 régions (2022)**



- **Une trentaine de territoires, plus de 40 expérimentations, 3 ou 4 projets déployés en production (2022)**

Quelques compléments

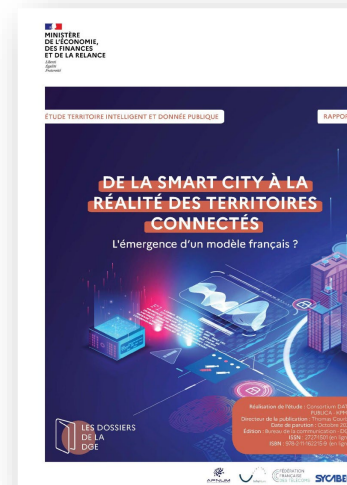
- L'analyse de 48 projets territoriaux recensés en France par l'Observatoire Data Publica



Le début d'une histoire...

- ... mais plusieurs façon de la raconter
 - ✓ La recherche de l'efficacité et du ROI
 - ✓ L'innovation au service du marketing territorial
 - ✓ Le soutien aux entreprises françaises grâce à de la R&D publique (y compris si pas efficient)
 - ✓ L'iA de confiance *vs big brother*

- Une histoire qui en rappelle une autre !



Le début d'une histoire...

- Ne pas s'emballer...

Le secteur public prié de rattraper son retard en intelligence artificielle



Les conditions d'un déploiement possible

- **Deux préalables :**

- ✓ La formation / la compréhension des outils
- ✓ L'accompagnement / la gestion de l'acceptabilité professionnelle (exemple : Ville de Montréal)

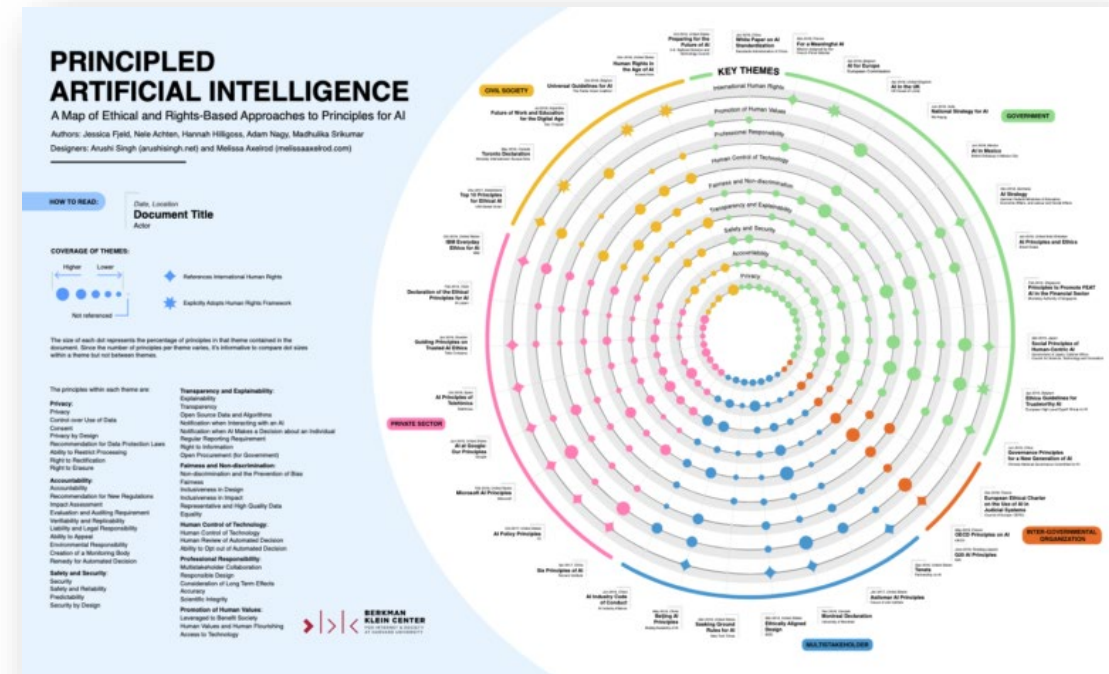
- **Une évidence : il faut des données (massives) !**

- ✓ Les limites intrinsèques de certaines données territoriales
- ✓ Des enjeux connus mais peu ou mal traités : l'interopérabilité et la mutualisation (des données et des systèmes)
- ✓ Une conséquence à anticiper : beaucoup de POC en perspective, combien de passages à l'échelle ?

Les conditions d'un déploiement possible

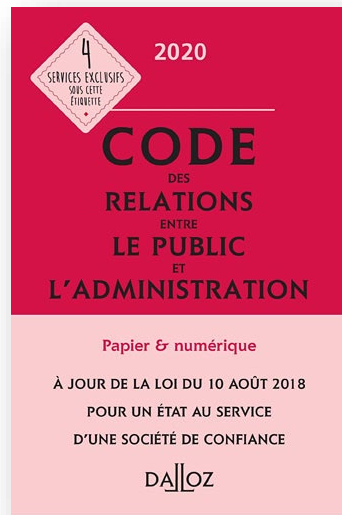
- L'IA de confiance, pour le secteur public plus encore que pour le secteur privé. Des principes bien identifiés :

- ✓ La primauté humaine
- ✓ La performance
- ✓ L'équité et la non discrimination
- ✓ La transparence
- ✓ La (cyber) sécurité
- ✓ La soutenabilité environnementale
- ✓ L'autonomie stratégique



Les conditions d'un déploiement possible

- **Transparence algorithmique et IA : pas si simple...**



Article 15

« La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration »

Conseil Constitutionnel (juin 2018)

*« Le responsable du traitement doit s'assurer de la maîtrise du traitement algorithmique et de ses évolutions afin de pouvoir expliquer en détail et sous une forme intelligible, à la personne concernée la manière dont le traitement à été mis en œuvre à son égard. **Il en résulte que ne peuvent être utilisés, comme fondement exclusif d'une décision administrative individuelle, des algorithmes susceptibles de réviser eux-mêmes les règles qu'ils appliquent, sans le contrôle et la validation du responsable du traitement** »*



La collectivité s'interdit et interdit aux acteurs publics et privés agissant pour son compte, toute utilisation de l'intelligence artificielle pour des décisions individuelles concernant les usagers des services publics.

Les conditions d'un déploiement utile

- **Déployons des solutions et des systèmes d'iA utiles**

- ✓ Pour traiter des volumes de données (images, vidéo, texte...) massifs
- ✓ Pour accélérer de façon très significative certains traitements
- ✓ Pour des dispositifs 24/7
- ✓ Pour des modélisations complexes (fraude, non-recours...)

... qui sans l'iA ne seraient pas (humainement) possibles

- **N'essayons pas d'imposer des systèmes sans impact positif**

- ✓ Exemple : à partir de quel taux d'erreur l'iA peut-elle aider à lutter contre le gaspillage alimentaire dans les cantines ?
- ✓ ROI / ROP / ROU

En conclusion

- **Le service public local, en France, n'est pas en retard... il est lucide et pragmatique.**
- **Les dangers de « l'iA washing »**
- **Et demain ? Ne refaisons pas l'erreur de la *smart city*...**

Le risque existe d'être en retard existe... surtout sur nos propres annonces !

Contact

Pour tout renseignement :

contact@civiteo.fr

Jacques.priol@civiteo.fr

06 74 52 69 23

Pour suivre notre actualité :



CIVITEO_CS



CIVITEO

<https://civiteo.fr/>